

Communiqué de presse du vendredi 14 octobre 2016

Un invalide sur deux en grandes difficultés financières

Une vaste enquête menée par la Mutualité chrétienne (MC) et ses mouvements Altéo et Samana révèle que la moitié des familles dont un membre est invalide connaissent des difficultés importantes pour boucler leurs fins de mois. Certaines se voient contraintes de renoncer à des soins de santé. Et le retour au travail n'est pas évident : 83% des invalides n'ont plus pu travailler depuis le début de leur incapacité.

Le statut d'invalide est accordé aux travailleurs - salariés et indépendants - en incapacité de travail depuis au moins un an. Dans le but de mieux connaître leur situation sociale et financière, près de 150 travailleurs sociaux et volontaires actifs à la MC et dans ses mouvements sont allés à la rencontre de 500 personnes en invalidité, là où elles vivent.

Les soins de santé trinquent

L'enquête révèle que 50% des familles d'invalides ont de grosses difficultés pour boucler leur budget mensuel. Un peu plus de 40% ont dû reporter des soins de santé. Ce poste pèse d'ailleurs lourdement dans les dépenses des ménages d'invalides : 11% en moyenne. C'est deux fois plus que les ménages belges en général.

Vivre au quotidien avec uniquement des indemnités d'invalidité est pratiquement mission impossible. Ainsi, plus d'une famille sur quatre fait appel à l'aide financière ou en nature de proches, d'amis ou d'organisations caritatives. La proportion est plus élevée encore chez les invalides qui n'ont pas de conjoint et chez les moins de 45 ans.

"Les indemnités d'invalidité sont bien loin d'être généreuses. Les difficultés sont particulièrement criantes pour les personnes isolées. Dès lors, il faut porter les indemnités à un niveau suffisant pour que les invalides et leur famille puissent vivre dignement", assure Jean Hermesse, Secrétaire général de la MC.

Retour au travail ?

La toute grande majorité des personnes invalides interrogées ne s'estiment plus capables de reprendre un travail, étant donné leur état de santé. Seulement 8% croient pouvoir retravailler à l'avenir. Plus les intéressés sont jeunes, plus leur invalidité est récente, plus ils envisagent leur réinsertion professionnelle avec optimisme.

"Tout mettre en œuvre pour réinsérer un maximum de personnes en incapacité de travail dans la vie professionnelle est souhaitable. Et la MC y participe pleinement. Mais croire qu'une grande majorité d'invalides pourraient être 'réactivés' et retourner à l'emploi, c'est tout à fait faux, explique Jean Hermesse. La réintégration professionnelle sous menace de sanction ou d'exclusion ne fonctionne pas ! On assiste dans ce cas à des rechutes. Il faut l'envisager dans une dynamique constructive".

Déculpabiliser les invalides

Entre 2010 et 2015, le nombre d'invalides (salariés et indépendants confondus) est passé de quelque 278.000 à 370.000 personnes. *"Cette forte augmentation est bien sûr interpellante, convient Jean Hermesse. Mais elle n'est pas le fait d'un abus du statut d'invalidité. Elle s'explique essentiellement par des facteurs démographiques, sociologiques et par des choix politiques : vieillissement de la population, augmentation croissante du nombre de femmes professionnellement actives, relèvement de l'âge de la pension et de la pension anticipée... Sans changement d'orientations politiques, cette croissance va d'office se poursuivre", prévient-il.* En 2022, le nombre d'invalides pourrait dépasser les 516.000 et les dépenses consacrées aux indemnités d'invalidité atteindre les 6,8 milliards (+ 1,7 milliards d'euros par rapport à 2016).